

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT (Décret n°87-889 du 29 oct. 1987)

	Situation activité principale	Conditions à remplir	Pièces justificatives
Chargé d'Enseignement Vacataire	Salarié du secteur privé	Exercer une activité professionnelle principale salariée d'au moins 900h par an (ou 300h d'enseignement) (3 employeurs différents au maximum) Limite d'âge selon tableau d'échelonnement des âges	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de l'employeur principal (<i>Annexe 3</i>) - Copies des 3 dernières fiches de paye
	Fonctionnaire ou agent public non titulaire	Etre autorisé par l'employeur principal à effectuer une activité accessoire <u>Exclusions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité (sauf si activité rémunératrice) - Congé maladie, maternité, parental - Bénéficiaire d'un congé pour recherche ou conversion thématique (CRCT), ou d'un congé formation - A.T.E.R, Doctorant contractuel - Les fonctionnaires sont limités à 67 ans ; les ANT selon le tableau d'échelonnement des âges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation de cumul d'activité établie par l'autorité hiérarchique - Copies de la dernière fiche de paye (des 3 dernières si statut contractuel)
	Activité non-salariée : Dirigeant d'entreprise Travailleur indépendant Profession libérale	<ul style="list-style-type: none"> - Etre assujéti à la Cotisation Foncière des Entreprises – CFE - ou - Justifier d'avoir retiré de sa profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans <p>Si statut récent (inférieur à 3ans), avoir effectué son activité sous un autre régime au cours des trois années précédentes</p> <p>Si Dirigeant salarié, compléter un dossier salarié du privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de l'inscription au registre du commerce, ou - Copie du relevé K-Bis, et - Avis situation SIREN à jour - Copie du dernier avis de CFE, ou - Copie des 3 derniers avis d'imposition sur les revenus <p><u>Statut récent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du dernier contrat de travail, ou - Copies des 3 dernières fiches de payes et « Attestation fiscale régime auto-entrepreneur » ou Déclarations URSSAF
	Intermittent du spectacle, Artiste, Auteur	Etre inscrit au pôle emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de l'attestation d'inscription au pôle emploi - Copie du relevé AGESEA, GUSO ou Maison des artistes - Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus
	Vacataire ayant son activité professionnelle à l'étranger	Disposer pour les vacataires de nationalité étrangère (hors U.E. et Suisse) d'un titre de séjour portant la mention "salarié" et d'une autorisation de travail pour les vacataires algériens	<p><u>Justificatif de l'activité professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du contrat, ou - Copie de la dernière fiche de paye, ou - Attestation de l'employeur (<i>Annexe 3bis</i>) <p><u>Pour les vacataires étrangers (hors UE et Suisse) :</u> joindre une copie du titre de séjour portant la mention "salarié" et une copie de l'autorisation provisoire de travail pour les vacataires algériens</p> <p>Joindre la fiche RIB « transfert vers l'étranger » signée</p>
Agent Temporaire Vacataire	Étudiant	<ul style="list-style-type: none"> - Etre inscrit pour l'année universitaire en vue de la préparation d'un diplôme de niveau de 3^{ème} cycle - Disposer pour les étudiants de nationalité étrangère (hors U.E. et Suisse) d'un titre de séjour portant la mention "étudiant" et d'une autorisation provisoire de travail pour les étudiants algériens 	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité portant la mention des études suivies - Attestation sur l'honneur de ne pas dépasser 96h/dans l'enseignement supérieur (<i>Annexe 7</i>) - Autorisation du Directeur de thèse ou du Responsable du diplôme (<i>Annexe 6</i>) <p><u>Pour les étudiants étrangers (hors UE et Suisse) :</u> joindre une copie du titre de séjour portant la mention "étudiant" et une copie de l'autorisation provisoire de travail pour les étudiants algériens</p>
	Retraité	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de moins de 67 ans - Bénéficiaire d'une pension de retraite ou d'une allocation de préretraite - Avoir exercé au moment de la cessation des fonctions une activité principale extérieure à l'Université Savoie Mont Blanc 	Copie du titre de pension de retraite ou d'allocation de préretraite